



Assurance vie omission d'un virement

Par monopo

Bonjour

En 2013 j'ai pris une assurance vie avec versements libres.

En 2015 j'ai fait un rachat partiel qui m'a bien été décompté de mon épargne au 31/12/15

En 2017 j'ai fait un virement de 1 000.00 ? qui n'a pas été compté dans mon épargne au 31/12/17

j'ai écrit à l'assurance en recommandé avec AR le 06/03/18 pour avoir des explications et pas de réponse

En 2017 j'avais demandé à l'assurance de m'envoyer leurs coordonnées bancaires pour faire un virement et pas de réponse, j'ai donc envoyé un recommandé avec AR et j'ai eu un RIB.

Ce qui m'inquiète c'est en cas de faillite je récupère la somme déposée mais pas les intérêts, hors les 1 000.00 ? ne font pas partis des intérêts et en plus l'assurance profite de ce montant viré et dessus je n'ai pas les intérêts.

Le silence de l'assurance me paraît étrange.

En 2015 lors du rachat j'ai eu une personne au téléphone qui m'a posé des questions entre autre si ça ne faisait rien si je perdais de l'argent et ironique j'ai répondu "je serai très contente vous ne croyez pas que je place de l'argent pour la perdre" ensuite j'ai eu le questionnaire par courrier à leur retour et il n'y avait pas la date ni la ville à préciser et moi je n'ai pas fait attention (je m'en suis aperçue en mars 18) et maintenant je leur demande pourquoi ces 2 renseignements n'y figuraient pas car juridiquement ce n'est pas valide et bien pas de réponse.

J'aimerais savoir ce que je dois faire, un dernier courrier?

Dans l'attente je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel

On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50